**COMMUNE DE** 

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

TORSACAR Prefecture

6410 TORSAC 20231211-D20232310-DE

délibération : D\_2023\_23\_10

L' an deux mille vingt trois, le lundi 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC,

sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Date de convocation du : 06 Décembre 2023

Présents: 11

Votants: 12

<u>Présents</u>: BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, TARDY Marie-Line, GUISNET Jimmy, GREGOIRE Hervé,

ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Pouvoirs :

LABUSSIERE Patricia a donné pouvoir à BREARD Catherine

Objet : Torsac club

pongiste

Absent(s): VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, LABUSSIERE Patricia

Secrétaire de Séance : Bernard BOUCQ

Suite à la pratique de son activité sportive à la salle polyvalente de Fouquebrune, le club n'utilise plus la salle polyvalente de Torsac.

Il leur a donc été demandé de restituer le local et les clés de la salle polyvalente.

N'ayant pas de local fermant à clé à leur disposition à Fouquebrune, le club a demandé au conseil municipal la possibilité d'entreposer leur ancien matériel dans une armoire au 1er étage de la salle polyvalente.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de leur permettre d'entreposer une armoire, non pas au 1er étage de la salle polyvalente, mais dans le préfa-briqué. L'ensemble des clés de la salle polyvalente en leur possession devra être restitué à la mairie.

Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Maire, Catherine BREARD

Emis le 11/12/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire le

